



FAQ - un thème au choix

[Restez informé](#)

[Pratique](#)

[Moteur de recherche](#)

- Je cherche une information et je ne la trouve pas
 - Vous pouvez utiliser [le moteur de recherche](#) du site et vous pouvez également nous [contacter](#)

[Toutes vos questions](#)

[Pratique](#)

[J'emménage](#)

- Comment déterminer la taille de mon bac ?

Elle est fonction du nombre de personnes qui compose votre foyer.

Nous vous conseillons :

Un bac à ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux)

- 120 litres OM (ordures ménagères) = de 1 à 3 personnes
- 240 litres OM = de 4 à 6 personnes
- 360 litres OM = + de 6 personnes

Un bac pour les matériaux recyclables (bac de tri à couvercle jaune) :

- 120 litres tri = 1 personne
- 240 litres tri = de 2 à 4 personnes
- 340 litres de tri = de 5 à 7 personnes

Un bac pour le verre (bac à couvercle vert) :

Taille unique de 120 litres (*réserve aux habitants des communes bénéficiant de la collecte du verre en porte à porte*)

Un composteur d'environ 400 litres (75 cm X 75 cm X 80 cm) + un bio seau + un mélangeur :

10 € le kit complet (*dans la limite d'un seul par foyer*).



Professionnels : [Consultez nous](#)

[Formulaire de demande d'équipements](#)

- Comment puis-je obtenir un équipement SEMOCTOM ?


En complétant [le bon de mise à disposition en ligne](#) et en envoyant , si nécessaire, votre paiement par chèque au SEMOCTOM, 9 route d'allegret 33670 Saint Leon (ordre : Trésor Public)

- Je souhaite être équipé d'un bac à ordures ménagères, comment faire ?

 [Un bac à ordures-ménagères \(couvercle bordeaux\)](#) : **Gratuit** sur le site du SEMOCTOM à Saint-Léon (5,20 € de frais de livraison sinon)

[Merci de remplir le formulaire de demande d'équipements](#)


- Je souhaite être équipé d'un bac à verre, comment faire ?

 [Un bac à verre \(couvercle vert\)](#) : **Gratuit** sur le site du SEMOCTOM à Saint-Léon (5,20 € de frais de livraison sinon).

IMPORTANT : Le bac à verre est réservé aux communes qui bénéficient du ramassage des emballages en verre en porte à porte (St Loubès, Carignan, Tresses, Pompignac, Capian)

[Remplissez notre formulaire de demande d'équipements](#)

- Je souhaite être équipé d'un bac de tri, comment faire ?

 [Un bac de tri \(couvercle jaune\)](#) : **Gratuit** sur le site du SEMOCTOM à Saint-Léon (5,20 € de frais de livraison sinon)

[Remplissez notre formulaire de demande d'équipements](#)

- Je souhaite m'équiper d'un composteur, comment faire ?

Le Semoctom propose, **contre une participation de 10,50 €**, un **kit de compostage complet** comprenant :

- Un composteur en plastique recyclé de 400 litres,
- un bio-seau (petit contenant facilitant le transport des déchets organiques de votre cuisine jusqu'au composteur),
- un mélangeur qui vous aidera à homogénéiser votre compost en le mélangeant,
- un guide de compostage.

[Faîtes votre demande en ligne](#)

Il est possible d'avoir ces articles séparément :  [voir les conditions financières correspondantes](#) .

([En savoir plus sur le compostage au SEMOCTOM](#))

- J'emménage, comment avoir accès aux déchèteries ?



Pour demander votre SEMOCODE qui vous permettra l'accès en déchèterie, connectez-vous sur : <https://semocotom.webusager.fr/> et cliquez sur [Obtenir mon SEMOCODE pour accéder aux déchèteries/](#)

Vous allez avoir besoin de 2 pièces justificatives :

- la copie recto verso de votre taxe d'habitation ou, à défaut, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, internet...)
- la copie d' une pièce d'identité.

Vous pouvez photographier, scanner ou utiliser une application mobile de scan de document (comme CamScanner qui existe à la fois sur Iphone et Android) pour joindre vos justificatifs au formulaire.

- **Remplissez le formulaire qui correspond à votre situation** (particulier, professionnel..) et **validez votre demande**. (Vous aurez une confirmation de votre demande par e-mail).

- **Vous recevrez ensuite par mail votre SEMOCODE sous 5 jours** et vous pourrez accéder à nos 6 déchèteries. Vous recevrez sur le même mail **vos références usagers qui vous permettront d'accéder à votre compte personnel** pour suivre les droits restant sur votre compte usager.

Pour tout renseignements, vous pouvez contactez le semocotom par [mail](#) , par téléphone ou consulter [la page suivante](#)

- J'habite dans une commune adhérente au SEMOCTOM, dans quelles déchèteries je peux aller déposer mes déchets ?

Dans [les 6 déchèteries](#) qu' exploite le SEMOCTOM

- Mon bac est il aux normes de collecte (EN-840) ?



- Où se trouve la déchèterie, le bac à verre, le bac à vêtement, le plus proche de mon domicile ?

Vous pouvez consulter [la carte interactive](#) pour repérer le point de collecte que vous recherchez.

- Où se trouve la déchèterie, le bac à verre, le bac à vêtements, le plus proche de mon domicile ?

En consultant [la carte interactive](#), vous pouvez facilement repérer l'infrastructure semocotom que vous recherchez.

Si vous cliquez sur " itinéraire", vous pouvez afficher le trajet de chez vous à l'équipement SEMOCTOM que vous aurez choisi.

- Quel sont les jours de collecte sur mon secteur ?


Toutes les informations sont présentes dans [les calendriers de collecte consultables ici](#).




- Quels sont les différents équipements que vous pouvez mettre à disposition ?

 [Un bac à ordures-ménagères \(couvercle bordeaux\)](#) : **Gratuit**

 [Un bac de tri \(couvercle jaune\)](#) : **Gratuit**

 [Un bac à verre \(couvercle vert\)](#) : le bac à verre est réservé aux communes qui bénéficient du ramassage des emballages en verre en porte à porte (St Loubès, Carignan, Tresses, Pompignac, Capian)

 [Un kit de compostage \(noir\)](#) : 10,51 € le kit dans la limite d'un seul par foyer (composteur+bio-seau+ mélangeur + guide) . Des conditions différentes existent si vous souhaitez un second composteur, bio-seau ou mélangeur.

[Formulaire de demande d'équipements](#)

- Qui contacter dans ma commune si j'ai un souci de poubelle ?

Chaque commune a un(e) délégué(e) ou bien un "réfèrent" qui fait le lien entre le SEMOCTOM et les administrés.

Pour connaître l'interlocuteur de commune, vous pouvez consulter la fiche de votre commune : [Fiches Communes](#)

- Qui puis-je contacter dans ma commune si j'ai un souci avec mes déchets ?

Chaque commune a un(e) délégué(e) ou un(e) réfèrent(e) qui fait le lien entre le SEMOCTOM et les administrés. Vous pouvez connaître le délégué ou réfèrent de votre commune en consultant la page d'information sur votre commune.

[Sommaire des informations par communes](#)

[Toutes vos questions](#)